



Le Dauphin

SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN
DE SAUVETAGE MARITIME



Volume 12

Laurentides Inc.

Novembre 1986

Cette photo a été prise le 9 août dernier à Sorel à l'occasion d'une journée de formation. Au programme, un cours sur l'utilisation des hélicoptères en recherche et sauvetage et pilote de la Garde-côtière et un cours en simulation de recherche et sauvetage en coopération avec l'ambulance St-Jean. La photo représente le bateau auxiliaire 12-30 avec à son bord Louis Robitaille du district 08, Hélène Lacharité de la G.C. et J.M. Decheneaux no 8 adjoint du VP Formation et responsable de l'ambulance St-Jean.



Ces photos et textes ont été fournis par Robert Petitpas, commandant de district no 8.



Cette photo a été prise le 1^{er} juin 1986 à Pierrefond. À cette occasion Mme Claudette Petitpas, membre de l'unité de Sorel du district 08 a été officiellement nommée «Femme Nautique Provinciale 1986» par le Centre d'information nautique du Québec. Membre active du SACSM depuis plus de cinq ans. Claudette a participé à plusieurs cas de recherche et sauvetage. De plus, depuis quelques années elle agit à titre de «Capitaine de port» pour les CPS – ECP dans la région de Sorel. Félicitations à Claudette.

Décidément, ce mois-ci, je n'ai que des bonnes nouvelles à vous communiquer. Encore une fois, grâce à l'appui et l'acceptation de l'exécutif, nous aurons un kiosque au Salon National de la Santé. Cet événement se tiendra au Palais des Congrès de Montréal, du 12 au 16 novembre de 10 heures à 22 heures. Voilà encore une belle occasion pour nous de se faire connaître.

Madeleine Pageau
Conseiller en relations extérieures

Je suis heureuse de vous annoncer que le Conseil d'administration a approuvé mon projet de préparer une nouvelle brochure laquelle aura pour but de faire connaître le Service auxiliaire ainsi que notre service d'inspection de courtoisie. Cette brochure vient tout juste de sortir de l'imprimerie. Lors de l'assemblée du conseil du 25 octobre, j'ai eu le plaisir d'en remettre quelques copies aux commandants de districts.

Madeleine Pageau
Conseiller en relations publiques

Suite de:

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Vol. 11 septembre 1986

Quel est le coût annuel de fonctionnement du sauvetage en mer?

Ce qui a été reçu et dépensé ces dernières années est très inférieur à ce qui aurait dû être reçu et dépensé pour assurer la conservation du patrimoine, renouveler tous les matériels qui arrivent hors d'usage et assurer l'exécution de sa mission. En 1983, son budget a été de 24 millions, ce qui est beaucoup trop modeste.

À titre comparatif, celui de la société homologue en Grande-Bretagne a été de plus de 160 millions.

Les membres des équipages de la S.N.S.M. reçoivent-ils des salaires?

Non. Ils sont entièrement bénévoles. Ils reçoivent seulement une très légère indemnité de «casse-croûte», d'usure d'effets et de transport à chaque sortie de sauvetage ou d'exercice. Bien souvent, en revanche, ils sacrifient des heures lucratives de travail ou de pêche!

Qui commande les embarcations de sauvetage?

L'embarcation en cours d'opération de sauvetage, est commandée par son patron qui doit se conformer aux instructions qu'il reçoit des «CROSS» — Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage — qui eux ne possèdent pas d'embarcations en propre, mais organisent les sauvetages et les recherches à effectuer avec tous les moyens dont ils disposent dans leur zone d'attribution.

Combien d'hommes forment les équipages?

Les effectifs de base des embarcations de sauvetage de la **S.N.S.M.** sont de :

- 8 hommes pour les canots «tous temps»;
- 6 hommes pour les vedettes de 1^{re} classe;
- 4 hommes pour les vedettes de 2^e classe;
- 3 hommes pour les vedettes de 3^e classe et les canots pneumatiques type Mark III.

Comment les membres de l'équipage sont-ils alertés en cas d'urgence?

Selon la station et son importance, tous les moyens classiques d'alerte existants (sirènes, téléphone, bip-bip, etc.) sont employés avec un code approprié.

Quels vêtements l'équipage porte-t-il en mer? La **S.N.S.M.** fournit un ciré complet et un surôit jaune ou orange, une brassière de sauvetage individuelle, ainsi que des bottes.

Quel est l'équipement d'une embarcation de sauvetage? Canots «tous temps» : radar, radio VHF, sondeur, gonio VHF, fusées, bouées, lance-amarre, boîte de soins, ravitaillement.

Vedettes : idem, selon leurs caractéristiques.

Canots pneumatiques : compas portatif, radio portative, fusées et bouées.

La **S.N.S.M.** se préoccupe-t-elle de la surveillance des plages? La surveillance des plages relève de l'autorité des maires qui doivent assurer la sécurité et la promptitude des secours sur le territoire communal. La **S.N.S.M.** leur apporte le moyen d'assurer ces obligations pour :

- l'équipement en matériel;
- l'affectation de sauveteurs saisonniers qualifiés.

Où se trouvent les sauveteurs saisonniers de la **S.N.S.M.**? Depuis Zuydcoote jusqu'à Menton, ils se trouvent en grand nombre dans le Calvados et la Vendée et se reconnaissent à leur survêtement bleu et rouge ou à leur maillot marqué SNSM. Nos sauveteurs saisonniers ont ainsi assuré plus de 900 mois de surveillance de fin mai à fin septembre 1983.

Qui peut devenir sauveteur qualifié **S.N.S.M.**? Toute personne, garçon ou fille, ayant plus de 18 ans, en mai de l'année d'activité, et ayant réussi les examens suivants :

- Brevet National de secourisme;
- Spécialité réanimation;
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique;
- Permis de conduire en mer (catégorie A).

La formation s'étend sur une ou deux années, elle peut donc se commencer après 16 ans. Il est souhaitable que les candidats soient de bons nageurs pour entreprendre cette formation.

Où se former? Vingt centres de formation fonctionnent actuellement en France :

Bayonne, Bordeaux, Brest, Caen, Granville, Grenoble, Le Havre, Limoges, Lyon, Marseille, Menton, Metz, Montbéliard, Montpellier, Nantes, Orléans, Paris, Rennes, Sambre-Escaut, Villeneuve-d'Ascq.

Les adresses peuvent être demandées auprès du siège de la Société.

En plus, des centres d'entraînement rattachés aux centres de formation et des stages nationaux compléteront nos structures de formation dès 1984.

Comment les sauveteurs saisonniers sont-ils affectés sur les plages? Le service de la formation affecte les sauveteurs en fonction de leurs souhaits et des places disponibles. Nos sauveteurs sont volontaires, ils ne reçoivent de remboursements que pour leur subsistance et leur transport. Leur hébergement est prévu et une tenue SNSM leur est fournie.

Existe-t-il différentes catégories de sauveteurs? Les sauveteurs de la **S.N.S.M.** dont la formation est complétée sont reconnus comme sauveteurs qualifiés. Après deux saisons, ils peuvent devenir soit chefs de poste soit équipiers de vedettes saisonnières. Ensuite, avec une plus grande expérience, ils peuvent accéder à la fonction de chef de plage ou patron de vedette.

Les qualifications acquises peuvent-elles servir à l'insertion professionnelle?

Sans conduire à une insertion professionnelle directe, les importantes qualifications obtenues conduisent à faciliter l'entrée dans les corps de sapeurs-pompiers, les plongeurs, etc.

Surtout, l'habitude des responsabilités développe l'esprit de décision et le sens de l'initiative qui favorisent très largement l'intégration sociale.

La S.N.S.M. remet-elle des récompenses?

Oui :

Pour faits de sauvetage :

- médaille de vermeil, d'argent ou de bronze;
- diplôme d'honneur ou lettre de félicitations.

Pour services rendus à la cause du sauvetage en mer :

- médaille de reconnaissance;
- insigne d'honneur;
- lettre de remerciements.

Renseignements et adhésions :

Au siège de la Société Nationale de Sauvetage en Mer :

9, rue, de Chaillot — 75116 PARIS
Tél. 723-9826 — C.C.P. 1014.74 Paris,
et dans ses 255 stations côtières.

Quelle revue édite la S..N.S.M.?

La revue «**Sauvetage**» où sont très spécialement étudiés les problèmes de la sécurité en mer.



Construction acier auto-redressant montée par un équipage de 7 hommes en opération à l'année longue.



Canot de classe I de type ancien. Construction bois 2 moteurs. Monté par une équipe de sept hommes.

Un gros merci à Michel Tremblay, district 02, pour cet article qui est très intéressant. Je vous invite à me faire parvenir tout ce qui peut vous sembler digne d'intérêt pour nos membres. Au nom du président et de l'exécutif je vous souhaite une bonne et heureuse année!

Micheline Audet
Conseillère pour le
Dauphin.